



FICHE DE POSTE

Technicien(ne) patrimoine au sein du secteur
territorial

« Littoral Est et Haute Mer »

Résidence administrative à La
Ciotat

Le secteur Littoral Est et Haute Mer est l'un des trois secteurs territoriaux du Parc national des Calanques. Son siège est localisé à La Ciotat. Il est à la fois marin et terrestre.

Les missions exercées par les agents de ce secteur se déroulent sur ces deux types de milieux. Pour ce qui concerne le milieu marin, les missions exercées portent sur la surveillance et la police de l'environnement, mais également sur la connaissance des milieux et des espèces ainsi que sur le suivi et le contrôle des activités humaines. Les agents qui exercent leurs fonctions sur ce secteur sont donc par essence, polyvalents. Le secteur est composé de huit postes permanents comprenant un responsable et son adjoint.

Profil recherché

Poste de catégorie C ou B, ouvert en priorité aux agents titulaires de la fonction publique de l'Etat, par voie de mutation ou de détachement

Rattachement hiérarchique

Responsable du secteur Littoral Est et Haute Mer

Missions

Le (la) technicien(ne) participe à l'ensemble des missions qui constituent le quotidien de l'activité de l'équipe, on peut notamment citer :

- des missions techniques dans le domaine de la protection des paysages, des habitats naturels, de la faune et de la flore marine et terrestre,
- des missions de police de l'environnement (*commissionnement et assermentation*) en en espaces naturels, à terre ou en mer,
- des missions de surveillance, de gestion, d'aménagement et de mise en valeur du patrimoine naturel, historique et culturel,
- des actions d'accueil, de pédagogie et d'information auprès des acteurs et publics locaux et touristiques,
- des missions de communication et de partenariat avec les services des collectivités, propriétaires publics ou privés, comités d'intérêt de quartier, professionnels et associations diverses d'usagers ou d'actions environnementale, sociale et culturelle,
- des missions d'éducation à l'environnement auprès des publics scolaires.

Le (la) technicien(ne) gestion patrimoine a la charge plus spécifique au sein de l'unité des activités et actions suivantes :

- suivi des travaux en milieux naturels réalisés sur l'unité territoriale en lien avec les pôles compétents du siège du Parc national,
- réalisation de diagnostics environnementaux dans le cadre de projets de travaux en milieu naturel
- participation aux inventaires floristiques et faunistiques
- suivi des actions engagées dans le cadre du LIFE « Habitats littoraux » pour les sites de l'unité territoriale en lien avec le pôle concerné,
- participation à la coordination des actions à caractère scientifique de l'équipe du secteur en lien avec le pôle connaissance,
- participation à la concertation engagée dans le cadre de l'élaboration du plan de massif Cap Canaille-Marcouline,

Compétences liées aux spécificités du territoire :

Une expérience en matière de gestion des milieux méditerranéens et des connaissances naturalistes sera appréciée.

La possession du permis de navigation côtier ou du permis hauturier est souhaitable, mais il est possible d'envisager une formation après la prise de poste.

L'équipe comprend des plongeurs scaphandriers. Le candidat possédant des qualifications en plongée sous-marine pourrait à terme être intégré à l'équipe de plongeurs du Parc national.

Enfin, la géographie particulièrement accidenté du terrain nécessite que le (la) technicien(ne) possède de bonnes aptitudes au déplacement en terrain difficile.

A noter qu'il n'est pas mis à disposition de logement de fonction.

Contact : recrutement@calanques-parcnational.fr

Thierry Houard, responsable du secteur LEHM, 06.65.05.62.23, thierry.houard@calanques-parcnational.fr